

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 28/10/2024 - 157754 - 2007 B 14940 - 499 037 364 - 2 IRIS

« 2 IRIS »

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE 60.000 €
SIEGE SOCIAL : 11 QUAI FRANCOIS MAURIAC – 75013 PARIS
R.C.S. PARIS 499 037 364

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30/06/2024

L'AN DEUX MILLE QUATRE TROIS LE 30 JUIN A 10 HEURES, A PARIS

L'associé de la société « 2 IRIS », Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 60.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 60 € chacune, se sont réunis au siège social sur la convocation verbale de la Gérance.

EST présent ou représenté :

- Monsieur REDJIMI Mohamed propriétaire de 1.000 parts,

Une feuille de présence a été émarginée par les actionnaires lors de l'entrée en séance. Cette feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité du capital social. En conséquence, l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce,
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire établis à la date du 31/12/2023,
- le texte des résolutions proposées.

Documents qui ont été tenus à la disposition des associés quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur REDJIMI Mohamed rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



- Renonciation à l'annulation de l'assemblée pour défaut de convocation par lettre recommandée des associés,
- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Lecture du rapport de la Gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce,
- Approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes, affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la Gérance,
- Approbation de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses.

Puis il donne lecture du rapport de gestion sur les opérations du dernier exercice clos le 31/12/2023.

Il donne également lecture du rapport spécial concernant les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Enfin, Monsieur REDJIMI Mohamed déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Madame le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale constate que tous les associés sont présents ou valablement représentés et que, conformément aux dispositions du 5^{ème} alinéa de l'article L 223-27 du code du commerce, ils renoncent expressément à exercer l'action en nullité de la présente Assemblée pour défaut de convocation des associés par lettre recommandée quinze jours au moins avant la tenue de celle-ci.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2023, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente, l'Assemblée donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la présidence sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce, mentionnant l'absence de conventions, en prend acte.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de 273.121 € de l'exercice de la manière suivante :

- RESERVE LEGALE : 5.000 €
QUI S'ELEVAIT A 1.000 €
QUI S'ELEVERA A 6.000 €

- DISTRIBUTION DE DIVIDENDE : 150.000 €

- AUTRES RESERVES : 118.121 €
QUI S'ELEVAIENT A 492.979 €
QUI S'ELEVERONT A 611.100 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende Brut	Montant éligible à l'abattement prévu par l'art. 158-3 du C.G.I.	Montant non éligible à l'abattement prévu par l'art. 158-3 du C.G.I.
31/12/2022	néant	-	-
31/12/2021	néant	-	-
31/12/2020	néant	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, le Président, déclare la séance levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président, une feuille de présence ayant été émarginée lors de l'entrée en séance.

Le Président de séance

Le gérant

2IRIS
Bureaux d'étude
SARL à capital de 60 000€
11. quai François Mauriac
75013 Paris
S.REN : 499 037 364

« 2 IRIS »

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE DE 60.000 €
SIEGE SOCIAL : 11 QUAI FRANCOIS MAURIAC – 75013 PARIS
R.C.S. PARIS 499 037 364

* * *

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

* * *

Monsieur REDJIMI Mohamed, Gérant Ode la Société « 2 IRIS », a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

En 2023, l'entreprise a transféré son siège social dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, afin de disposer de locaux plus grands et mieux agencés. Ce transfert a nécessité des agencements importants à hauteur de 250 K€.

Sinon, l'entreprise a poursuivi sa croissance en terme de chiffre d'affaires : + 12%.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Nous espérons maintenir cette activité en 2024.

- Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

INVESTISSEMENTS

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023, il a été réalisé :

- Pour 254.809 euros d'agencements ;
- 5.199 euros d'achats de matériels informatiques ;
- 15.980 euros d'acquisition de logiciel.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examens des comptes et résultats

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 :

- ✓ le chiffre d'affaires s'élève à 2.788.960 € contre 2.499.089 € au 31/12/2022 ;
- ✓ le total des produits d'exploitations s'élève à 2.793.892 € contre 2.507.034 € au 31/12/2022 ;
- ✓ les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 2.427.534 € contre 2.223.292 € au 31/12/2022 ;

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 366.358 € contre 283.742 € au 31/12/2021.

La société a employé 11 salariés.

Compte tenu d'une perte financière de 0 € au 31/12/2023 contre une perte de 0 € au 31/12/2022, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 366.358 € contre 283.742 € au 31/12/2022.

Après prise en compte :

- d'une perte exceptionnelle de 2.425 € contre une perte exceptionnelle de 4.376 € au 31/12/2022 ;
- d'un impôt sur les sociétés de 90.812 € contre un impôt de 68.558 € en 2022 ;

l'exercice clos le 31/12/2023 se traduit par un bénéfice de 273.121 € contre 210.808 € au 31/12/2022.

- Proposition d'affectation du résultat

Les associés décident d'affecter le bénéfice de 273.121 € de l'exercice de la manière suivante :

- RESERVE LEGALE : 5.000 €
QUI S'ELEVAIT A 1.000 €
QUI S'ELEVERA A 6.000 €

- DISTRIBUTION DE DIVIDENDE : 150.000 €

- AUTRES RESERVES : 118.121 €
QUI S'ELEVAIENT A 492.979 €
QUI S'ELEVERONT A 611.100 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Dividende Brut	Montant éligible à l'abattement prévu par l'art. 158-3 du C.G.I.	Montant non éligible à l'abattement prévu par l'art. 158-3 du C.G.I.

31/12/2022	néant	-	-
31/12/2021	néant	-	-
31/12/2020	néant	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de Commerce et de l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, il convient de préciser que les conventions réglementées seront portées sur le registre en annexe du procès-verbal.

Le Président

2IRIS
Bureaux d'étude
SARL au capital de 60 000€
11, quai François Mauriac
75013 Paris
SIREN : 499 037 364

2 IRIS
11 QUAI FRANCOIS MAURIAC
75013 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Activité principale de l'entreprise : BUREAU D'ETUDE BTP

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal

Fait à
Le 30/06/2024

2IRIS
Bureaux d'étude
SARL au capital de 50 000€
11, quai François Mauriac
75013 Paris
SIREN : 499 037 364

2 IRIS

11 QUAI FRANCOIS MAURIAC

75013 PARIS

SOMMAIRE

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	5
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	6 et 7
- <i>Détail Compte de résultat</i>	8 et 9
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	10 et 11
- <i>Détail Compte de résultat</i>	12 et 13
- <i>Annexe</i>	14 à 17
- <i>Liasse 2065</i>	18 et 19
- <i>Liasse 2050 à 2059-F</i>	20 à 38

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	15 980	249	15 731		15 731		
	Fonds commercial (1)	75 000		75 000	75 000			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	28 232	21 204	7 028	12 675	5 647	44.55	
	Autres immobilisations corporelles	319 041	69 013	250 028	18 288	231 740	NS	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	39 908		39 908	33 015	6 893	20.88		
Total II	478 161	90 466	387 695	138 978	248 717	178.96		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	164 296		164 296	53 907	110 389	204.78	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	483 970	13 408	470 562	499 074	28 512	5.71	
	Autres créances	86 165		86 165	76 427	9 738	12.74	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	510 497		510 497	503 717	6 780	1.35		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	1 244 928	13 408	1 231 520	1 133 125	98 395	8.68		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 723 089	103 874	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

39 908

16 090

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 60 000)	60 000	10 000	50 000	500.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	492 979	332 171	160 808	48.41
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	273 121	210 808	62 313	29.56
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	827 100	553 979	273 121	49.30	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	13 229	13 229		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 971	410 422	28 549	6.96	
Dettes fiscales et sociales	339 915	294 473	45 442	15.43	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	792 115	718 124	73 991	10.30
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

792 115

718 124

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 788 960		2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
Chiffre d'affaires NET	2 788 960		2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 458	7 473	3 015	40.35
Autres produits			474	472	2	0.42
Total des Produits d'exploitation (I)			2 793 892	2 507 034	286 858	11.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 877 513	1 749 565	127 948	7.31
Impôts, taxes et versements assimilés			24 754	21 138	3 616	17.11
Salaires et traitements			364 471	330 073	34 398	10.42
Charges sociales			112 647	102 198	10 449	10.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			34 164	18 731	15 433	82.39
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 408		13 408	
Dotations aux provisions						
Autres charges			577	1 587	1 010	63.64
Total des Charges d'exploitation (II)			2 427 534	2 223 292	204 242	9.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			366 358	283 742	82 616	29.12
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

3 155

4 044

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	366 358	283 742	82 616	29.12
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 988	1 498	2 490	166.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	3 988	1 498	2 490	166.22
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 413	5 874	539	9.18
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	6 413	5 874	539	9.18
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 425	4 376	1 951	44.58
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	90 812	68 558	22 254	32.46
Total des produits (I+III+V+VII)	2 797 880	2 508 532	289 348	11.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 524 759	2 297 724	227 035	9.88
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	273 121	210 808	62 313	29.56

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	% CA	31/12/2022	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production :	2 788 960	100.00	2 499 089	100.00	289 871	11.60
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale :						
+ Production vendue	2 788 960	100.00	2 499 089	100.00	289 871	11.60
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice :	2 788 960	100.00	2 499 089	100.00	289 871	11.60
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	1 636 690	58.68	1 503 243	60.15	133 447	8.88
Marge brute de production :	1 152 270	41.32	995 846	39.85	156 424	15.71
Marge brute globale :	1 152 270	41.32	995 846	39.85	156 424	15.71
- Autres achats + charges externes	240 823	8.63	246 322	9.86	5 499	2.23
Valeur ajoutée :	911 447	32.68	749 524	29.99	161 923	21.60
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	24 754	0.89	21 138	0.85	3 616	17.11
- Salaires du personnel	364 471	13.07	330 073	13.21	34 398	10.42
- Charges sociales du personnel	112 647	4.04	102 198	4.09	10 449	10.22
Excédent brut d'exploitation :	409 575	14.69	296 115	11.85	113 460	38.32
+ Autres produits de gestion courante	474	0.02	472	0.02	2	0.42
- Autres charges de gestion courante	577	0.02	1 587	0.06	1 010	63.64
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	4 458	0.16	7 473	0.30	3 015	40.35
- Dotations aux amortissements	34 164	1.22	18 731	0.75	15 433	82.39
- Dotations aux provisions	13 408	0.48			13 408	
Résultat d'exploitation :	366 358	13.14	283 742	11.35	82 616	29.12
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
Résultat courant :	366 358	13.14	283 742	11.35	82 616	29.12
+ Produits exceptionnels	3 988	0.14	1 498	0.06	2 490	166.22
- Charges exceptionnelles	6 413	0.23	5 874	0.24	539	9.18
Résultat exceptionnel :	2 425	0.09	4 376	0.18	1 951	44.58
- Impôt sur les bénéfices	90 812	3.26	68 558	2.74	22 254	32.46
- Participation des salariés						
Résultat NET :	273 121	9.79	210 808	8.44	62 313	29.56

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	15 731		15 731	
20500000 CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRE	15 980		15 980	
28050000 AMORT. DES CONCESSIONS	249		249	
FONDS COMMERCIAL	75 000	75 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	75 000	75 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	7 028	12 675	5 647	44.55
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	3 529	3 529		
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	24 703	24 703		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	2 824	2 118	706	33.33
28155000 AMORT.OUTILLAGE INDUSTRIEL	18 380	13 439	4 941	36.77
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 028	18 288	231 740	NS
21810000 INST.GENERALES ET AGENCEMENT	254 809		254 809	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	58 483	58 483		
21830000 MAT.DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 749	550	5 199	945.27
28181000 AMORT.INST.GENERALES DIVERS	14 731		14 731	
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	49 712	38 015	11 697	30.77
28183000 AMORT.MAT.DE BUREAU ET INF.	4 570	2 730	1 840	67.40
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 908	33 015	6 893	20.88
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	39 908	33 015	6 893	20.88
Total II	387 695	138 978	248 717	178.96
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	164 296	53 907	110 389	204.78
40910000 FRs, AVANCES ET ACOMPTES	164 296	53 907	110 389	204.78
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	470 562	499 074	28 512	5.71
41100000 CLIENTS	467 880	499 074	31 194	6.25
41600000 CLIENTS DOUTEUX	16 090		16 090	
49100000 PROV°POUR DEPRECIAT° CPTEs CLT	13 408		13 408	
AUTRES CREANCES	86 165	76 427	9 738	12.74
42500000 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES	3 807	2 040	1 767	86.62
44562000 TVA SUR IMMOBILISATION	4 013	3 669	344	9.38
44566000 TVA SUR ABS	69 884	63 906	5 978	9.35
44566100 TVA DEDUCTIBLE	4 571	3 603	968	26.87
44586000 TVA SUR FACTURE NON PARVENUE	3 890	3 209	681	21.22
DISPONIBILITES	510 497	503 717	6 780	1.35
51210000 BANQUE BICS	510 497	503 717	6 780	1.35
Total III	1 231 520	1 133 125	98 395	8.68
TOTAL GENERAL	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	60 000	10 000	50 000	500.00
10130000 CAPITAL SOUSCRIT ET VERSE	60 000	10 000	50 000	500.00
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
AUTRES RESERVES	492 979	332 171	160 808	48.41
10680000 AUTRES RESERVES	492 979	332 171	160 808	48.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	273 121	210 808	62 313	29.56
Total I	827 100	553 979	273 121	49.30
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	13 229	13 229		
45510000 COMPTE COURANT PRINCIPAL	13 229	13 229		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	438 971	410 422	28 549	6.96
40100000 FOURNISSEURS	415 982	389 012	26 970	6.93
40810000 FRS, FACTURES NON PARVENUES	22 989	21 410	1 579	7.38
DETTES FISCALES ET SOCIALES	339 915	294 473	45 442	15.43
42100000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	43 509	36 809	6 700	18.20
42820000 PROVISION CONGES PAYES	39 040	34 017	5 023	14.77
42861000 AVANCE SUR NDF	1 980	1 405	575	40.93
43100000 URSSAF A PAYER	39 807	36 509	3 298	9.03
43710000 COTISATION KLESIA A PAYER	16 599	14 569	2 030	13.93
43735000 GENERALI CADRE A PAYER	2 697	2 365	332	14.04
43820000 CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	12 449	12 449		
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	16 717	15 501	1 216	7.84
44400000 ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 990	24 509	12 481	50.92
44551000 TVA A DECAISSER	55 910	49 550	6 360	12.84
44571000 TVA COLLECTEE A 20%	69 848	62 590	7 258	11.60
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYER	4 369	4 200	169	4.02
Total IV	792 115	718 124	73 991	10.30
TOTAL GENERAL	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
70600000 PRESTATION DE SERVICES	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
Chiffre d'affaires NET	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	4 458	7 473	3 015	40.35
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	4 458	7 473	3 015	40.35
AUTRES PRODUITS	474	472	2	0.42
75800000 AUTRES PRODUITS DIVERS	474	472	2	0.42
Total des Produits d'exploitation	2 793 892	2 507 034	286 858	11.44
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 877 513	1 749 565	127 948	7.31
60400000 SOUS TRAITANCE	1 599 701	1 469 063	130 638	8.89
60500000 ACHAT DE MAT., EQUIPEMENT	36 989	34 180	2 809	8.22
60610000 GAZOIL TRAFFIC	17 478	18 899	1 421	7.52
60614000 CARBURANT	10 315	9 085	1 230	13.54
60630000 ACHAT FOURNITURES, PETIT EQUIP	7 525	8 024	499	6.22
60640000 ACHAT FOURNITURES ADMINISTRAT.	3 655	1 898	1 757	92.57
61320000 STOCKAGE/ DEPOT RUNGIS	36 807	17 809	18 998	106.68
61381000 LOCATION MATERIEL	22 415	24 588	2 173	8.84
61552000 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSP.	259	7 891	7 632	96.72
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	5 998	4 698	1 300	27.67
61600000 ASSURANCE	31 489	25 990	5 499	21.16
62260000 HONORAIRES COMPTABILITE	12 280	10 112	2 168	21.44
62264000 HONORAIRES D'ARCHITECTES	11 182	5 587	5 595	100.14
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 127	139	988	710.79
62310000 FRAIS IMPRIMERIE ET PUBLICITE	1 033	754	279	37.00
62340000 CADREAUX A LA CLIENTELE	7 526	6 234	1 292	20.73
62510000 VOYAGE ET DEPLACEMENTS	5 052	47 888	42 836	89.45
62560000 MISSIONS	21 878	19 870	2 008	10.11
62570000 FRAIS DE RECEPTIONS	15 857	10 147	5 710	56.27
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 173	1 044	1 129	108.14
62620000 TELEPHONE	17 987	16 878	1 109	6.57
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	8 787	8 787		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 754	21 138	3 616	17.11
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 587	2 033	554	27.25
63330000 PART.EMPLOYEUR FORM.PROF.	10 458	9 874	584	5.91
63511000 CET	6 589	4 958	1 631	32.90
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE STE	5 018	4 019	999	24.86
63540000 FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX	102	254	152	59.84
SALAIRES ET TRAITEMENTS	364 471	330 073	34 398	10.42
64110000 SALAIRE ET APPOINTEMENT	359 448	324 117	35 331	10.90
64120000 CONGES PAYES	5 023	5 956	933	15.66
CHARGES SOCIALES	112 647	102 198	10 449	10.22
64510000 COTISATIONS URSSAF	59 807	55 987	3 820	6.82
64520000 CHARGES A PAYER SUR CP	3 167	2 180	987	45.28
64531000 HUMANS RETRAITE CADRE ET NC	30 157	27 132	3 025	11.15
64534000 PREVOYANCE NON CADRE GENERALI	16 258	14 001	2 257	16.12
64550000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 258	2 898	360	12.42

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	34 164	18 731	15 433	82.39
68111000 DOT.AUX AMORT.IMMO INCORP.	249		249	
68112000 DOT.AMORT.DES IMMOS CORP.	33 915	18 731	15 184	81.06
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	13 408		13 408	
68174000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	13 408		13 408	
AUTRES CHARGES	577	1 587	1 010	63.64
65800000 AUTRES CHARGES DIVERSES	577	1 587	1 010	63.64
Total des Charges d'exploitation	2 427 534	2 223 292	204 242	9.19
Résultat d'exploitation	366 358	283 742	82 616	29.12
Résultat courant avant impôts	366 358	283 742	82 616	29.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 988	1 498	2 490	166.22
77100000 ABANDON DE CREANCES	3 988	1 498	2 490	166.22
Total des Produits exceptionnels	3 988	1 498	2 490	166.22
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	6 413	5 874	539	9.18
67120000 PENALITES ET AMENDES	3 258	1 830	1 428	78.03
67200000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 155	4 044	889	21.98
Total des Charges exceptionnelles	6 413	5 874	539	9.18
Résultat exceptionnel	2 425	4 376	1 951	44.58
IMPOTS SUR LES BENEFICES	90 812	68 558	22 254	32.46
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	90 812	68 558	22 254	32.46
Total des produits	2 797 880	2 508 532	289 348	11.53
Total des charges	2 524 759	2 297 724	227 035	9.88
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	273 121	210 808	62 313	29.56

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	15 731		15 731	
20500000 CONCESSIONS ET DROIT SIMILAIRE	15 980		15 980	
28050000 AMORT. DES CONCESSIONS	249		249	
FONDS COMMERCIAL	75 000	75 000		
20700000 FONDS COMMERCIAL	75 000	75 000		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	7 028	12 675	5 647	44.55
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	3 529	3 529		
21550000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	24 703	24 703		
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	2 824	2 118	706	33.33
28155000 AMORT.OUTILLAGE INDUSTRIEL	18 380	13 439	4 941	36.77
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	250 028	18 288	231 740	NS
21810000 INST.GENERALES ET AGENCEMENT	254 809		254 809	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	58 483	58 483		
21830000 MAT.DE BUREAU ET INFORMATIQUE	5 749	550	5 199	945.27
28181000 AMORT.INST.GENERALES DIVERS	14 731		14 731	
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT	49 712	38 015	11 697	30.77
28183000 AMORT.MAT.DE BUREAU ET INF.	4 570	2 730	1 840	67.40
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	39 908	33 015	6 893	20.88
27500000 DEPOT ET CAUTIONNEMENT	39 908	33 015	6 893	20.88
Total II	387 695	138 978	248 717	178.96
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	164 296	53 907	110 389	204.78
40910000 FRS, AVANCES ET ACOMPTES	164 296	53 907	110 389	204.78
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	470 562	499 074	28 512	5.71
41100000 CLIENTS	467 880	499 074	31 194	6.25
41600000 CLIENTS DOUTEUX	16 090		16 090	
49100000 PROV°POUR DEPRECIAT° CPTES CLT	13 408		13 408	
AUTRES CREANCES	86 165	76 427	9 738	12.74
42500000 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES	3 807	2 040	1 767	86.62
44562000 TVA SUR IMMOBILISATION	4 013	3 669	344	9.38
44566000 TVA SUR ABS	69 884	63 906	5 978	9.35
44566100 TVA DEDUCTIBLE	4 571	3 603	968	26.87
44586000 TVA SUR FACTURE NON PARVENUE	3 890	3 209	681	21.22
DISPONIBILITES	510 497	503 717	6 780	1.35
51210000 BANQUE BICS	510 497	503 717	6 780	1.35
Total III	1 231 520	1 133 125	98 395	8.68
TOTAL GENERAL	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N°	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	60 000	10 000	50 000	500.00
10130000 CAPITAL SOUSCRIT ET VERSE	60 000	10 000	50 000	500.00
RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000	1 000		
AUTRES RESERVES	492 979	332 171	160 808	48.41
10680000 AUTRES RESERVES	492 979	332 171	160 808	48.41
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	273 121	210 808	62 313	29.56
Total I	827 100	553 979	273 121	49.30
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	13 229	13 229		
45510000 COMPTE COURANT PRINCIPAL	13 229	13 229		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	438 971	410 422	28 549	6.96
40100000 FOURNISSEURS	415 982	389 012	26 970	6.93
40810000 FRS, FACTURES NON PARVENUES	22 989	21 410	1 579	7.38
DETTES FISCALES ET SOCIALES	339 915	294 473	45 442	15.43
42100000 PERSONNEL-REMUNERATIONS DUES	43 509	36 809	6 700	18.20
42820000 PROVISION CONGES PAYES	39 040	34 017	5 023	14.77
42861000 AVANCE SUR NDF	1 980	1 405	575	40.93
43100000 URSSAF A PAYER	39 807	36 509	3 298	9.03
43710000 COTISATION KLESIA A PAYER	16 599	14 569	2 030	13.93
43735000 GENERALI CADRE A PAYER	2 697	2 365	332	14.04
43820000 CHARGES SOCIALES/CONGES PAYES	12 449	12 449		
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	16 717	15 501	1 216	7.84
44400000 ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 990	24 509	12 481	50.92
44551000 TVA A DECAISSER	55 910	49 550	6 360	12.84
44571000 TVA COLLECTEE A 20%	69 848	62 590	7 258	11.60
44700000 AUTRES IMPOTS ET TAXES A PAYER	4 369	4 200	169	4.02
Total IV	792 115	718 124	73 991	10.30
TOTAL GENERAL	1 619 215	1 272 103	347 112	27.29

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
70600000 PRESTATION DE SERVICES	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
Chiffre d'affaires NET	2 788 960	2 499 089	289 871	11.60
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	4 458	7 473	3 015	40.35
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	4 458	7 473	3 015	40.35
AUTRES PRODUITS	474	472	2	0.42
75800000 AUTRES PRODUITS DIVERS	474	472	2	0.42
Total des Produits d'exploitation	2 793 892	2 507 034	286 858	11.44
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 877 513	1 749 565	127 948	7.31
60400000 SOUS TRAITANCE	1 599 701	1 469 063	130 638	8.89
60500000 ACHAT DE MAT., EQUIPEMENT	36 989	34 180	2 809	8.22
60610000 GAZOIL TRAFFIC	17 478	18 899	1 421	7.52
60614000 CARBURANT	10 315	9 085	1 230	13.54
60630000 ACHAT FOURNITURES, PETIT EQUIP	7 525	8 024	499	6.22
60640000 ACHAT FOURNITURES ADMINISTRAT.	3 655	1 898	1 757	92.57
61320000 STOCKAGE/ DEPOT RUNGIS	36 807	17 809	18 998	106.68
61381000 LOCATION MATERIEL	22 415	24 588	2 173	8.84
61552000 ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSP.	259	7 891	7 632	96.72
61560000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	5 998	4 698	1 300	27.67
61600000 ASSURANCE	31 489	25 990	5 499	21.16
62260000 HONORAIRES COMPTABILITE	12 280	10 112	2 168	21.44
62264000 HONORAIRES D'ARCHITECTES	11 182	5 587	5 595	100.14
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	1 127	139	988	710.79
62310000 FRAIS IMPRIMERIE ET PUBLICITE	1 033	754	279	37.00
62340000 CADREAUX A LA CLIENTELE	7 526	6 234	1 292	20.73
62510000 VOYAGE ET DEPLACEMENTS	5 052	47 888	42 836	89.45
62560000 MISSIONS	21 878	19 870	2 008	10.11
62570000 FRAIS DE RECEPTIONS	15 857	10 147	5 710	56.27
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 173	1 044	1 129	108.14
62620000 TELEPHONE	17 987	16 878	1 109	6.57
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	8 787	8 787		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	24 754	21 138	3 616	17.11
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 587	2 033	554	27.25
63330000 PART.EMPLOYEUR FORM.PROF.	10 458	9 874	584	5.91
63511000 CET	6 589	4 958	1 631	32.90
63514000 TAXE SUR LES VEHICULES DE STE	5 018	4 019	999	24.86
63540000 FRAIS D'ACTE ET CONTENTIEUX	102	254	152	59.84
SALAIRES ET TRAITEMENTS	364 471	330 073	34 398	10.42
64110000 SALAIRE ET APPOINTEMENT	359 448	324 117	35 331	10.90
64120000 CONGES PAYES	5 023	5 956	933	15.66
CHARGES SOCIALES	112 647	102 198	10 449	10.22
64510000 COTISATIONS URSSAF	59 807	55 987	3 820	6.82
64520000 CHARGES A PAYER SUR CP	3 167	2 180	987	45.28
64531000 HUMANIS RETRAITE CADRE ET NC	30 157	27 132	3 025	11.15
64534000 PREVOYANCE NON CADRE GENERALI	16 258	14 001	2 257	16.12
64550000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 258	2 898	360	12.42

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	34 164	18 731	15 433	82.39
68111000 DOT.AUX AMORT.IMMO INCORP.	249		249	
68112000 DOT.AMORT.DES IMMOS CORP.	33 915	18 731	15 184	81.06
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	13 408		13 408	
68174000 PROVISION CLIENTS DOUTEUX	13 408		13 408	
AUTRES CHARGES	577	1 587	1 010	63.64
65800000 AUTRES CHARGES DIVERSES	577	1 587	1 010	63.64
Total des Charges d'exploitation	2 427 534	2 223 292	204 242	9.19
Résultat d'exploitation	366 358	283 742	82 616	29.12
Résultat courant avant impôts	366 358	283 742	82 616	29.12
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 988	1 498	2 490	166.22
77100000 ABANDON DE CREANCES	3 988	1 498	2 490	166.22
Total des Produits exceptionnels	3 988	1 498	2 490	166.22
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	6 413	5 874	539	9.18
67120000 PENALITES ET AMENDES	3 258	1 830	1 428	78.03
67200000 CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR	3 155	4 044	889	21.98
Total des Charges exceptionnelles	6 413	5 874	539	9.18
Résultat exceptionnel	2 425	4 376	1 951	44.58
IMPOTS SUR LES BENEFICES	90 812	68 558	22 254	32.46
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	90 812	68 558	22 254	32.46
Total des produits	2 797 880	2 508 532	289 348	11.53
Total des charges	2 524 759	2 297 724	227 035	9.88
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	273 121	210 808	62 313	29.56

2 IRIS

11 QUAI FRANCOIS MAURIAC

75013 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	14
Evénements significatifs postérieurs à la clôture	14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Composition du capital social	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 619 215.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 788 960.00 Euros et dégageant un bénéfice de 273 121.00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	75 000		15 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 232		
Installations générales agencements aménagements divers			254 809
Matériel de transport	58 483		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	550		5 199
TOTAL	87 265		260 008
Prêts, autres immobilisations financières	33 015		6 893
TOTAL	33 015		6 893
TOTAL GENERAL	195 280		282 881

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			90 980	90 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 232	28 232
Installations générales agencements aménagements divers			254 809	254 809
Matériel de transport			58 483	58 483
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 749	5 749
TOTAL			347 273	347 273
Prêts, autres immobilisations financières			39 908	39 908
TOTAL			39 908	39 908
TOTAL GENERAL			478 161	478 161

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			249		249
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 557	5 647		21 204
Installations générales agencements aménagements divers			14 731		14 731
Matériel de transport		38 015	11 697		49 712
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 730	1 840		4 570
TOTAL		56 302	33 915		90 217
TOTAL GENERAL		56 302	34 164		90 466
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	249				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 647				
Instal.générales agenc.aménag.divers	14 731				
Matériel de transport	11 697				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 840				
TOTAL	33 915				
TOTAL GENERAL	34 164				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	39 908	39 908	
Clients douteux ou litigieux	16 090		16 090
Autres créances clients	467 880	467 880	
Personnel et comptes rattachés	3 807	3 807	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 358	82 358	
TOTAL	610 043	593 953	16 090

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fourisseurs et comptes rattachés	438 971	438 971		
Personnel et comptes rattachés	84 529	84 529		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 269	88 269		
Impôts sur les bénéfices	36 990	36 990		
Taxe sur la valeur ajoutée	125 758	125 758		
Autres impôts taxes et assimilés	4 369	4 369		
Groupe et associés	13 229	13 229		
TOTAL	792 115	792 115		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	1 000			1 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe:				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre: <input type="checkbox"/>					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case: <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
2 IRIS		11 QUAI FRANCOIS MAURIAC	
SIRET	4 9 9 0 3 7 3 6 4 0 0 0 1 9	75013 PARIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère: _____

SIRET: _____

B ACTIVITE

Activités exercées: BUREAU D'ETUDE BTP Si vous avez changé d'activité, cochez la case:

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 15%	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal	337 749	Déficit	
--------------------------	--------	--	-----------------------------------	---------	---------	--

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art 238 quindecies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodécies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) _____		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % _____

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt _____

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50% _____

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33% _____

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
STUCCHI GESTION 34 RUE DE DOMREMY 75013 PARIS Tél: 01 76 70 04 10	2IRIS Bureaux d'étude SARL au capital de 60 000€ 11, Quai François Mauriac 75013 PARIS Tél: 499 037 364 SIREN: 499 037 364
OGA/OMGA: <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant: Kadjimi Mohamed
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 30/06/2024
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné: _____	Qualité et nom du signataire: Kadjimi Mohamed
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	Signature

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 11 QUAI FRANCOIS MAURIAC 75013 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 9 0 3 7 3 6 4 0 0 0 1 9 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		N-1	
				31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	15 980	AG	249	15 731	
	Fonds commercial (1)	AH	75 000	AI		75 000	75 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	28 232	AS	21 204	7 028	12 675
	Autres immobilisations corporelles	AT	319 041	AU	69 013	250 028	18 288
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	39 908	BI		39 908	33 015	
TOTAL (II)	BJ	478 161	BK	90 466	387 695	138 978	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (G)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	164 296	BW		164 296	53 907
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	483 970	BY	13 408	470 562	499 074
	Autres créances (3)	BZ	86 165	CA		86 165	76 427
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF	510 497	CG		510 497	503 717	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
TOTAL (III)	CJ	1 244 928	CK	13 408	1 231 520	1 133 125	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 723 089	IA	103 874	1 619 215	1 272 103
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	39 908	(3) Part à plus d'un an :	CR	16 090
Clause de réserve de propriété **	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Crest Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 1033 En Euros.

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :60...000.....)	DA	60 000		10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG	492 979		332 171
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	273 121		210 808
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	827 100		553 979
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	13 229		13 229
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	438 971		410 422
	Dettes fiscales et sociales	DY	339 915		294 473
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	792 115		718 124	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 619 215		1 272 103	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	792 115		718 124
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 TRIS		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	bicns*	FD		FE		FF	
		services*	FG	2 788 960	FH		FI	2 788 960
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 788 960	FK		FL	2 788 960	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	4 458	
	Autres produits (1) (11)					FQ	474	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 793 892
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 877 513	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 754	
	Salaires et traitements*					FY	364 471	
	Charges sociales (10)					FZ	112 647	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce	IHS		GA	34 164
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 408
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	577	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 427 534
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	366 358	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	366 358	

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 988	1 498	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 988	1 498	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 6 413	5 874	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 6 413	5 874	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (2 425)	(4 376)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK 90 812	68 558	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL 2 797 880	2 508 532	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 524 759	2 297 724	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 273 121	210 808	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	IIY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIH 3 155	4 044	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 4 458	7 473	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	Dont cotisations facultatives obligatoires A9			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES		3 258		
DIVERS			3 988	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
DIVERS		3 155		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : <u>Z IRIS</u>		Néant		*				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				Consecutive à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	75 000	KE	15 980	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont composants M2	KP		KQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont composants M3	KS	28 232	KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW	254 809	
		Matériel de transport *		KY	58 483	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	550	LC	5 199	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	87 265	LO	260 008	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés		IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT	33 015	IU		IV	6 893	
TOTAL IV		LQ	33 015	LR		LS	6 893	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	195 280	OH		OJ	282 881
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		
		1		2		4		
						Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	90 980	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	28 232	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	254 809
		Matériel de transport			IV		MP	58 483
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	5 749
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		
Avances et acomptes			NC		ND			
TOTAL III			IY		NG	347 273		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OQ		OW	
	Autres participations		IO		OX		OZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	39 908	2G	39 908
	TOTAL IV		13		NJ	39 908	2H	39 908
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		OK	478 161	OL	478 161	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Ne pas renvoyer le montant des cotisations

Cercle Quatre

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF	249	PG		PH	249
TOTAL I		RK		RM	249	RN		RO	249
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	15 557	QA	5 647	QB		QC	21 204
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	14 731	QF		QG	14 731
	Matériel de transport	QH	38 015	QI	11 697	QJ		QK	49 712
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 730	QM	1 840	QN		QO	4 570
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	56 302	QV	33 915	QW		QX	90 217
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	56 302	QP	34 164	QQ		QR	90 466

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV	
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC			SD	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5	
	Mat. bureau et infarm. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
Autres immobilisations corporelles	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL III										
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général des vents (NP + NQ + NR)	NW			NY					NZ	
Total général des vents (NS + NT + NU)										
Total général des vents (NW - NY)										

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
En Euros.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	13 408	UF	
	- financières	UG		UH	
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	39 908	UV	39 908	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	16 090					16 090			
	Autres créances clients	UX	467 880		467 880						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 807		3 807						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	82 358		82 358					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	610 043	VU	593 953	VV	16 090			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	438 971		438 971						
Personnel et comptes rattachés		8C	84 529		84 529						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	88 269		88 269						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	36 990		36 990						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	125 758		125 758						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 369		4 369						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	13 229		13 229						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	792 115	VZ	792 115						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :			
				3	1 1 2 2 0 2 3		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA 273 121	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	8 040	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	5 018	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 219 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	3 258	
	Amendes et pénalités	WJ	3 258	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					17 90 812	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.F.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	1,7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %				18
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MR		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
					TOTAL I	WR 380 249	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *							
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
				Sociétés d'investissement immobiliers cotées (art. 206C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindicies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)		XI	380 249	XJ		
	déficit (II moins I)				XL		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	380 249	XO			

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT 51 489

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9I	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>2 IRIS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	210 808		Dividendes		ZD	160 808					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	210 808			Report à nouveau	ZG	50 000					
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II			
										ZH	210 808		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail		J7)	YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	1 636 690	1 503 243					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8)	XQ	59 222	42 397					
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	24 589	15 838					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES)	ST	157 012	188 087					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	1 877 513	1 749 565					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	6 589	4 958					
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS)	9Z	18 165	16 180					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	24 754	21 138					
	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					YY	557 792	499 818					
TVA	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	265 089	235 756					
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*					ØB	359 448						
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP										
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA				Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD				Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
							Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8% ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS

Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : 2 IRIS		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	11
dont apprentis		YF	1
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	2 788 960
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	2 788 960
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	474
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	4 458
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	3 988
TOTAL 2		OM	8 920
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	1 675 663
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	142 628
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	577
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 818 868
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	979 012
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	979 012
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 788 960
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	01/01/2023
Date de cessation		IIR	
Date de cessation		GZ	31/12/2023

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2013-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[]



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 4 9 9 0 3 7 3 6 4 0 0 0 1 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 IRIS
ADRESSE (voie) 11 QUAI FRANCOIS MAURIAC
CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

Number of associates and shares table with columns P1, P2, P3, P4 and values 3, 1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral capital holders with fields for Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, Adresse, % de détention, Nb de parts ou actions

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical capital holders with fields for Titre (2), Nom de famille, Prénom(s), Nom d'usage, Naissance, Adresse, % de détention, Nb de parts ou actions

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1 (1)

Néant *

N° de dépôt

[]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 4 9 9 0 3 7 3 6 4 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 IRIS

ADRESSE (voie) 11 QUAI FRANCOIS MAURIAC

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.